



PROCÈS-VERBAL

DU 13 JUILLET 2026

SÉANCE ORDINAIRE

SONT PRÉSENTS:

M. Jean-Pierre Bélanger :	Maire
M. Bruno Roy, conseiller :	siège n° : 1
Mme Valérie Huet, conseillère :	siège n° : 3
M. Joseph Gareau, conseiller :	siège n° : 4
M. Pierre-Olivier Lecours, conseiller :	siège n° : 5
M. Gervais Parent conseiller :	siège n° : 6

Monsieur Robert Lyman, directeur général est aussi présent

EST ABSENT :

M. Michel-André Lechasseur, conseiller : siège n° : 2

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Jean-Pierre Bélanger constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h,

7 personnes assistent à la séance.

26-07-001

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 juillet 2026

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 juin 2026**
- 4. Informations et dépôt de documents**
 - 4.1 Correspondance
 - 4.2 MRC de La Mitis : Rapport du maire
- 5. Administration générale**
 - 5.1 Lecture et adoption des comptes payés et à payer
 - 5.2 Dépôt des états financiers internes au 30 juin 2026
- 6. Première période de questions**
- 7. Sécurité publique et civile**

Pas de point à traiter
- 8. Travaux publics-Transports**
 - 8.1 Adoption du premier projet de règlement # 295-26 portant sur le transport lourd

- 8.2 adoption de la planification des travaux du Groupement Forestier de la Mitis-Neigette
- 8.3 appui à la FQM contre la formation de scie à chaîne
- 9. Hygiène du milieu**
- 9.1 acceptation de l'offre de service du service de génie de la FQM en lien avec la déphosphatation
- 10. Aménagement, Urbanisme et développement**
- 10.1 Dépassement des heures prévu de l'inspecteur municipal
- 10.2 Implantation de panneau signalétique de la ZEC
- 10.3 Vente de bois en billot appartenant à la municipalité
- 11. Loisirs, culture et vie communautaire**
- Pas de point à traiter
- 12. Dossiers des Élus**
- 13. Varia**
- 14. Deuxième période de questions**
- 15. Levée de la séance**

Il est proposé par Mme Valérie Huet et appuyé par M. Bruno Roy

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-07-002

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 JUIN 2026

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 8 juin 2026;

Il est proposé par M. Gervais Parent et appuyé par M. Pierre-Olivier Lecours

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 8 juin 2026 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. INFORMATIONS ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

4.1 CORRESPONDANCE

- Le Ministère de Transport et de la Mobilité Durable nous informe de la prolongation du programme PAVL, programme de subvention pour l'entretien des chemins jusqu'au 31 mars 2028.

- le Ministère de l'Environnement, Lutte contre les changements climatique, Faune et Parcs envoie un communiqué stipulant la reconduction de 2026 à 2028 pour les redevances en gestion des matières résiduelles

- la MRC envoie un mémo indiquant que les Jardins de Mitis offrent, à tous les résidents de la MRC qui désirent aller visiter leurs installations, un billet valide pour une personne, et ce gratuitement

pour souligner leur 100^e anniversaire, et que ces billets sont disponibles au bureau municipal de votre municipalité.

- Le MTMD nous informe de la fermeture de la route 298, au tronçon entre le village et le pont afin d'y effectuer des travaux correctifs d'urgence.

- La Sécurité Civile, informe la population qu'il va y avoir un camp de qualification de la RÉSERVE D'INTERVENTION D'URGENCE EN SÉCURITÉ CIVILE à Rimouski les 26 et 27 septembre prochain, afin de trouver des personnes motivées qui ont à cœur la sécurité de leurs concitoyens.

4.2 MRC DE LA MITIS : RAPPORT DU MAIRE DE LA SÉANCE DE LA MRC LE JUIN

- n'ayant pas pu assister à la séance de la MRC, il n'y a pas de rapport du maire ce mois ci.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

26-07-003

5.1 LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 30 juin 2026 est déposée pour approbation par les membres du conseil ;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs ;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

Il EST PROPOSÉ PAR M. Gervais Parent et appuyé par Mme Valérie Huet

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 30 juin au montant de 26 835,27\$

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-07-004

5.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTERNES AU 30 JUIN 2026

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 30 juin 2026 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier ;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Bruno Roy et appuyé par M. Pierre-Olivier Lecours

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 30 juin 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

PAS DE POINT À TRAITER

M. JOSEPH GAREAU ARRIVE À 19H06

8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORTS

26-07-005

8.1 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT PORTANT SUR LE TRANSPORT LOURD # 295-26

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier a exprimé son intention d'interdire le transport lourd sur certaines voies de la municipalité;

ATTENDU QUE M. Joseph Gareau a donné un avis de motion et déposé le projet de règlement à une réunion antérieure;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Joseph Gareau et appuyé par M. Bruno Roy que le premier projet de règlement #295-26 portant sur l'interdiction du transport lourd sur certaines voies de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-07-006

8.2 APPROBATION DU PLAN ANNUEL D'INTERVENTIONS SUR LES TERRES PUBLIQUES INTRA-MUNICIPALES DE SAINT-CHARLES-GARNIER

M. Jean-Pierre Bélanger, Maire ainsi que Mme Valérie Huet n'ont pas participé aux discussions de ce point.

ATTENDU QUE le Groupement Forestier Métis-Neigette inc. a fait parvenir le plan annuel d'intervention sur les terres publiques à la Municipalité pour approbation;

ATTENDU QUE l'intervention projetée est pour une surface de 14,6 ha;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Joseph Gareau et appuyé par M. Gervais Parent

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier approuve le plan d'intervention sur les terres publiques sur son territoire;

QUE la Municipalité demande au Groupement Forestier d'avertir la municipalité deux jours avant le début des travaux;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-07-007

8.3 APPUI À LA FQM POUR LE RETRAIT DE LA CERTIFICATION OBLIGATOIRE EN ARBORICULTURE CONCERNANT LES SCIES À CHAÎNE

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a annoncé que, dès le 8 juin 2026, la possession d'un certificat de qualification en arboriculture – travaux au sol sera obligatoire pour toute personne exécutant, pour le compte d'un employeur, incluant une municipalité, des travaux d'arboriculture à partir du sol ou d'une échelle;

ATTENDU QUE cette exigence est démesurée par rapport à la réalité des travaux réalisés par les employés municipaux et qu'une formation adaptée permettrait d'assurer la sécurité des travailleurs à l'emploi des municipalités lorsqu'ils utilisent des outils comme une scie à chaînes ou autres;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'est engagé, à plusieurs reprises, à ne pas accroître le fardeau administratif et réglementaire des municipalités et que cette nouvelle obligation apparaît en contradiction directe avec cet engagement;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été donné le 7 avril 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Valérie Huet, appuyé par M. Pierre-Olivier Lecours et unanimement résolu de ce qui suit :

APPUYER la FQM formulant la demande au ministre de l'Emploi, M. Jean-François Simard, de retirer cette obligation faite aux municipalités, puisqu'elle ne tient pas compte des réalités opérationnelles ni du caractère ponctuel des interventions, et de la remplacer par une mesure mieux adaptée;

QUE LA FQM demande au gouvernement de concevoir et de proposer une formation axée sur la sécurité, adaptée aux besoins

des employés des municipalités;

DE TRANSMETTRE une copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales, M. Samuel Poulin, au ministre du Travail, M. Jean Boulet ainsi qu'à la Présidente-directrice générale de la CNESST, Mme Anouk Gagné.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. HYGIÈNE DU MILIEU

26-07-008

9.1 ACCEPTATION OFFRE DE SERVICE DU SERVICE D'INGÉNIERIE DE LA FQM POUR LE VOLET TRAITEMENT DES EAUX, VOLET DÉPHOSPHATATION

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier a débuté le projet d'ajout d'une unité de déphosphatation à son système d'eau usée comme le stipulent les nouvelles normes gouvernementales;

ATTENDU QUE l'étude pour la construction de l'unité en question a été remise à la municipalité en juin 2026,

ATTENDU QUE la municipalité a besoin d'une firme compétente en la matière afin de produire les plans et devis ainsi qu'à la surveillance des travaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre-Olivier Lecours et appuyé par Mme Valérie Huet

QUE le conseil municipal de la Paroisse Saint-Charles-Garnier accepte l'offre de service de la FQM Ingénierie pour un mandat de production des plans et devis ainsi que de la surveillance de chantier lors des travaux.

QUE la dépense soit imputée au programme TECQ 2024-2026 (priorité 1, aqueduc et eaux usées).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

26-07-009

10.1 DÉPASSEMENT DES HEURES PRÉVU DE L'INSPECTEUR EN URBANISME

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier a une entente de service avec la MRC pour ses besoins en urbanisme;

ATTENDU QUE cette entente inclus un certain nombre d'heures et que due à la forte demande de permis, et au travail de terrain à

effectuer, ce nombre d'heures sera dépassé avant la fin de l'année;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Bruno Roy et appuyé par Mme Valérie Huet que la municipalité autorise le dépassement d'heures allouées afin de permettre à l'inspecteur d'accomplir ses diverses tâches.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-07-010

10.2 IMPLANTATION DE PANNEAU SIGNALÉTIQUE DE LA ZEC

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier a reçu une demande de la ZEC du Bas-Saint-Laurent afin d'installer des panneaux signalétiques sur des installations appartenant à la municipalité pour mieux diriger sa clientèle;

ATTENDU QUE le conseil ne voit aucune objection à ce que cette démarche soit réalisé;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gervais Parent et appuyé par M. Joseph Gareau que la municipalité autorise l'implantation des panneaux signalétiques sur ses installations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-07-011

10.3 VENTE DU BOIS EN BILLOT DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier avait un lot de bois en billot à vendre et qu'elle en a fait l'annonce;

ATTENDU QUE M. René Fournier est le seul à avoir démontré de l'intérêt pour ce lot et avoir déposé une offre;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre-Olivier Lecours et appuyé par M. Gervais Parent que la municipalité autorise la vente à M. Fournier de ce lot de bois pour la somme de 300\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

26-07-012

11.1 DEMANDE DE PRÊT DE TABLE DE PIC NIC DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la municipalité a reçu par M. Steve Michaud et Mme Pascale Huet une demande de prêt de ses tables de pic-nic pour un événement privé la fin de semaine du 2 août;

ATTENDU QUE la municipalité ne prévoit aucun événement durant cette fin de semaine;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Bruno Roy et appuyé par M. Pierre-Olivier Lecours que la municipalité autorise le prêt des tables pour leur événement;

QUE M. Steve Michaud et Mme Pascale Huet ont la responsabilité de venir chercher les tables et de les rapporter après leur événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. DOSSIERS DES ÉLUS

13. VARIA

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

15

26-07-012

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Bruno Roy et appuyé par M. Gervais Parent de la lever de l'assemblée à 19h24.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....

Jean-Pierre BÉLANGER, maire Robert Lyman, greffier-trésorier